



## PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, 12 février 2021

## HÉBERGEMENT D'URGENCE PLAN HIVER 2020/2021 Maintien de l'appel à la vigilance renforcée jusqu'au lundi 15 février 2021 à 10h

Au regard des températures annoncées par Météo France **le préfet du Morbihan a déclenché ce lundi 8 février, le niveau "temps froid" du plan hiver du Morbihan et demander aux acteurs une vigilance renforcée.**

Chaque année, une veille saisonnière est activée durant la période hivernale - du 1er novembre au 31 mars - durant laquelle les dispositifs d'orientation par le 115 ou les équipes mobiles sont adaptés et renforcés. **Une quarantaine de places supplémentaires de mise à l'abri sont également ouvertes.** Ce plan hivernal a été mis en place pour faire face aux conditions climatiques de l'hiver avec différents niveaux de mobilisation, en fonction de la demande d'hébergement auprès du 115 et des températures. Cette année, compte tenu de la crise sanitaire, toutes les demandes d'hébergement se voient proposer une solution.

Lorsque les températures baissent significativement, **les services de l'État veillent à adapter les dispositifs d'aide aux plus vulnérables.** La vague de grand froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.

Lors de cette période de vigilance renforcée, **les maraudes augmenteront le nombre de tournées** (de deux par semaine à une tournée quotidienne) et les **horaires d'ouverture des accueils de jour seront étendus.** Les dispositifs d'hébergement continueront leur mobilisation exceptionnelle actuelle.

**La vigilance renforcée est maintenue jusqu'au lundi 15 février 2021 à 10h.**

**Pour tout signalement ou demande d'hébergement, contacter le 115, numéro unique d'appel.**

### Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)

Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan